

Déclaration de Mise en Bouteilles Indication Géographique Marc champenois

A adresser à l'AIDAC au plus tard le 48h00 avant le début de l'opération

Nom ou raison sociale :

Rue :

Commune :

Code Postal :

N° CIVC :

--	--	--	--	--	--

N° E.V.V. :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° S.I.R.E.T :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone :

Portable :

Lieu de stockage (*uniquement si différent du lieu du siège social*) :

Date de mise en bouteilles :

Volume prévisionnel de Marc champenois en hl :

Titre alcoométrique :

(Ce volume doit figurer dans la comptabilité matière du propriétaire du marc champenois)

Adresse complète du lieu d'entrepôt des bouteilles :

(lieu où seront prélevés par l'Aidac les échantillons destinés au contrôle organoleptique et analytique)

Qualité (*)	Nombre de flacons	Volume flacons

(*) Si plusieurs qualités revendiquées remplir 1 ligne par qualité.

Fait à :

Prénom, nom

et qualité du signataire :

Le :

Signature :

Déclaration à transmettre à :

- l'Aidac par courrier ou par mail (voir coordonnées ci-dessous)
- la recette locale des douanes